

Expert psychiatrie et santé mentale

CDI temps plein/ Détachement · Pôle Performance des prises en charge et parcours sanitaires

Directeur adjoint ou directeur de pôle en établissement autorisé en psychiatrie, vous mesurez chaque jour la complexité d'un secteur sous tension : virage ambulatoire, démographie médicale, réforme du financement, isolement et contention, articulation ville-hôpital. Vous souhaitez porter cette expertise à l'échelle nationale et peser sur la transformation du système ? Rejoignez l'Anap.

Rattaché(e) au Directeur du pôle Performance des prises en charge et parcours sanitaires, vous portez la feuille de route psychiatrie et santé mentale de l'Anap.

Vos missions

À ce titre, vous serez amené(e) à :

- ▶ Accompagner les établissements à travers l'analyse des organisations intra et extrahospitalières et la modélisation des pratiques d'organisation et de management qui font levier
- ▶ Concevoir, avec et pour les établissements, les méthodes et outils de pilotage médico-économique permettant un usage efficient des ressources humaines, capacitaires et financières
- ▶ Piloter les chantiers du programme de travail Anap, en prise directe avec la mise en œuvre des réformes récentes (financement, autorisations)
- ▶ Animer les réseaux de professionnels mobilisés par l'Anap : Experts du Réseau, groupes de travail thématiques
- ▶ Représenter l'Anap auprès de ses partenaires : établissements, ARS, administrations centrales, fédérations, sociétés savantes et associations d'utilisateurs

Profil recherché

Formation et expérience. Diplômé(e) de l'EHESP ou titulaire d'un Master en sciences de gestion, management de la santé ou droit de la santé, vous justifiez d'au moins 7 ans d'expérience à des fonctions de direction adjointe, de direction de pôle ou de pilotage de projets stratégiques au sein d'un établissement autorisé en psychiatrie ou en agence régionale de santé.

Connaissances métier. Vision systémique de la psychiatrie publique et privée : sectorisation, articulation sanitaire / médico-social / ambulatoire, cadre juridique des soins sans consentement, enjeux liés à l'isolement et à la contention. Maîtrise de l'analyse médico-économique et des modèles de financement spécifiques.

Posture. Reconnu(e) pour votre leadership et votre capacité à fédérer des équipes pluridisciplinaires autour de projets transverses, vous savez convaincre les professionnels de terrain comme dialoguer avec les tutelles. Moteur, force de proposition, vous portez le changement avec exigence et pédagogie.

Contact. Valentin Simon, Directeur du pôle Performance des prises en charge et parcours sanitaires — valentin.simon@anap.fr